



**MINISTÈRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS**

**DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET**

**DISCOURS  
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU BUDGET  
CONFÉRENCES BUDGÉTAIRES DE RÉPARTITION DES  
CRÉDITS**

Libreville, le 04 août 2014.

**Monsieur le Ministre du Budget et des Comptes Publics ;**  
**Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux ;**  
**Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;**  
**Mesdames et Messieurs les Responsables de programmes ;**  
**Distingués Invités ;**  
**Mesdames et Messieurs.**

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole ce jour, pour échanger et discuter avec tous les acteurs impliqués dans la préparation du budget 2015.

C'est aussi, pour moi, l'occasion de vous remercier d'avoir répondu massivement à notre appel pour la tenue des conférences budgétaires dites de répartition des crédits.

En effet, les conférences qui démarrent ce 04 août 2014 resteront un moment privilégié, car cette date marque le début de la préparation du **premier budget en mode BOP**. Dès janvier 2015, nous basculerons dans le nouveau régime de nos finances publiques par la mise en application de la loi organique relative aux lois de finances et son corollaire le budget par objectifs de programme.

## **Mesdames et Messieurs,**

La réforme budgétaire est en phase de concrétisation. C'est ici le lieu, pour la Direction Générale du Budget, de louer les efforts déployés par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus, pour le travail déjà accompli et pour leur détermination dans l'aboutissement de ce vaste chantier.

C'est donc un sentiment tout particulier de satisfaction qui doit nous animer, et vous l'aurez bien compris, car nous avons conduit cette réforme ensemble, sous les impulsions du Ministre du Budget et des Comptes Publics. Tous ces efforts déployés n'auront eu aucun résultat ni impact si nous tous, ensemble, n'avions consentis à des sacrifices de temps et d'énergie dans la matérialisation de cette nouvelle constitution financière.

## **Mesdames et Messieurs,**

Il m'importe de vous faire un bref rappel des avancées de la réforme que nous conduisons. En effet, les travaux majeurs qui conditionnent le passage à la budgétisation par objectifs de programme (BOP) ont déjà été réalisés. Il s'agit notamment :

- ✓ de la transposition, en droit national, de tous les textes du cadre harmonisé de la gestion des finances publiques en zone CEMAC ; la loi organique relative aux lois de finances

a été adoptée par le Gouvernement. Elle sera soumise au Parlement à la rentrée ;

- ✓ du développement du système d'information intégré de gestion budgétaire et comptable adapté à la réforme, élément essentiel à la bascule, et pour lequel les derniers paramétrages et de tests interviendront durant les mois d'août et de septembre ;
- ✓ de la finalisation du manuel de procédures d'exécution de la dépense publique en mode budget par objectifs de programmes, qui consacre de grands développements sur la programmation budgétaire initiale (PBI), élément essentiel au contrôle de la soutenabilité budgétaire, que conduira la Direction Générale du Contrôle des Ressources et des Charges Publiques ;
- ✓ de l'élaboration de tous les segments de la nomenclature budgétaire, conformément aux directives CEMAC, de l'architecture Missions-Programmes-Actions jusqu'à la déclinaison de la cartographie des budgets opérationnels de programme et unités opérationnelles ;
- ✓ de la formation des acteurs au management des programmes.

En dépit de ces avancées, il reste à parachever notamment : (i) la désignation des acteurs de la nouvelle chaîne managériale que sont : les responsables de programme, les responsables des budgets opérationnels, les responsables d'unités opérationnelles, (ii) la mise

en place de la comptabilité générale et du contrôle modulé de la dépense, (iii) le déploiement de l'application de gestion de la dépense au niveau déconcentré.

C'est ici le lieu de remercier l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers qui nous accompagnent dans la mise en œuvre de la réforme et de leur renouveler notre sollicitation quant au maintien de leur appui.

Ces résultats doivent nous encourager à persévérer dans la conduite des travaux que nous avons entamé et doivent nous guider à œuvrer sans relâche à la maîtrise des principes et des méthodes de gouvernance de nos programmes respectifs.

Pour ma part, je veillerais, avec le concours de mes collègues, du Trésor, des Marchés Publics, du Contrôle des Ressources et des Charges Publiques, de l'Administration et de la Fonction Publique, à fluidifier au maximum l'exécution budgétaire à l'effet de permettre à tous d'atteindre les objectifs déclinés dans les projets annuels de performance, et partant, d'assurer la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) et du Pacte social, telle que décidée par Monsieur le Président de la République.

## **Mesdames et Messieurs,**

Le contexte macro économique qui prévaut à l'élaboration du budget 2015 est caractérisé par une reprise de l'activité économique mondiale, en dépit des tensions géopolitiques observées au Moyen Orient et à l'Est de l'Europe.

Sur le plan national, les performances macroéconomiques récentes de notre économie nous amènent à un taux de croissance moyenne de 5,3% sur la période 2012-2014, grâce à la bonne tenue du secteur hors pétrole qui a cru en moyenne de 7,2%. Cette situation a permis d'atténuer les contreperformances enregistrées dans le secteur pétrolier depuis 2011.

Sur la même période, l'inflation mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a progressé de 1,8% en moyenne.

Malgré ces résultats macro économiques encourageants, nous devons maintenir la vigilance et poursuivre les efforts entamés afin de: (i) accélérer la diversification de la base productive de l'économie pour réduire la forte dépendance du pétrole ; (ii) accroître les ressources internes de l'Etat ; (iii) améliorer le cadre des affaires pour favoriser une forte mobilisation des financements privés dans la mise œuvre des grands projets de développement ; (iv) maîtriser les dépenses courantes et améliorer la qualité de la programmation des dépenses d'investissement ; (v) aligner l'allocation des ressources de l'Etat sur les priorités du PSGE, notamment les infrastructures, les services sociaux et la sécurité.

En maintenant nos efforts sur la période 2015-2017, notamment ceux portés sur l'investissement et la lutte contre la pauvreté, nous attendons une croissance moyenne de 7,2%, soutenue principalement par les BTP, les transports et communications, l'eau et l'électricité.

Les défis sont nombreux et le challenge est exaltant. Il nous appartient donc de les relever progressivement.

Aussi, les conférences budgétaires qui s'ouvrent aujourd'hui sont l'occasion d'examiner, ensemble, le cadrage stratégique, la définition des objectifs, les stratégies d'action, la prise en compte des effectifs par programme et l'évaluation des incidences financières des objectifs retenus ainsi que leur justification.

Je sais pouvoir compter sur votre pleine implication à ces travaux et à la pertinence de vos observations.

Je vous remercie de votre aimable attention.